VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Angelina Fisher, femme de Bernhard Fisher.

No 64,411—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit jugement rendu le 28 avril 1902, et lu et signé en Cour ouverte le 2 mai 1902, moi Joseph L. Onorato, un encanteur, dûment licencié, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne MARDI, le 29 juillet 1902, à midi, la propriété suivante:

Quatre lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Urquhart, Elmire et Villeré, anciennement Girod, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5 et mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, après un plan de Nollquin, voyer, dûment signé, bien 26 du livre des plans No 2 en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de 1 an à 8 0/0 de la date et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec privilèges de vendeur et hypothèque spéciale, ensemble le pacte de réméré stipulations pour frais d'avoué, etc. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre doit payer sur l'acte de vente prendant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, et déposer 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.

[illegible] 28 29—juil 6 13 20 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Cottage Double, 2321-23 RUE CHIPPEWA.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

MARDI, le 22 Juillet 1902, à Midi.

[illegible] — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Succession de Mme Mary E. Struth.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 juin 1902, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqué dans l'affaire en ladite intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la rue Chippewa, l'Avenue Association (actuellement Jersey) et Philipe, désigné par le lot No 2, mesurant vingt quatre sur la ligne de cette ligne la plus près de la rue Soraparu, sur un plan de la propriété de Robert Lagton, dûment fait par Hugh Grant, alors voyer de cette ville de Lafayette, le 2 février 1844, déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chippewa, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente prendant Jos. D. Taylor Esq., notaire et devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriété Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

B. Rosser, Jr., Esq., avocat,
734 rue Commune.

[illegible] juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, le 5 AOUT 1902.

Propriété de valeur dans une jolie section du Troisième District,

143 rue Prieur, coin Kerlerec.

Maison simple, avec quatre chambres, loué $5 par mois.

447 rue Prieur, contigu au ci-dessus.

Maison simple, avec quatre chambres et vestibule, loué $13.

500 rue Kerlerec, contigu au ci-dessus.

Maison couvert en ardoises, avec trois chambres, loué $6.

Succession de Jean M. Pays, Frank Zengel, administrateur.

C. 320 Cour Civile de District, Division E.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs—Bureau 846 rue Commune—Mardi le 5 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il vendra à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 27 juin 1902 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, et adressé à Peter Fisher, encanteur, dans l'affaire ci-dessus et numérotée.

Certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la rue Chippewa, l'Association (actuellement Jersey) et Philipe, désigné par le lot No 2, contigu au lot cent quatre vingt quatre sur la ligne de cette ligne la plus près de la rue Soraparu, sur un plan de la propriété de Robert Lagton, dûment fait par Hugh Grant, alors voyer de cette ville de Lafayette, le 2 février 1844, déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chippewa, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente prendant Jos. D. Taylor Esq., notaire et devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriété Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

[illegible] juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William P. Forrest et femme, Charlotte Forrest.

No 67,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 1 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, et signé le 23 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une quotité indivise du lot (12) dans l'îlet borné par les rues Ann, De Armas, Clinton et Jackson, ledit lot 12 ayant une façade de 30 pieds à la rue Ann sur une profondeur de cinq cent sept pieds entre lignes parallèles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant un cottage portant les numéros municipaux 2453 rue Ann; acquis sans division de Mary E. Blount, le 16 juin 1871 par achat devant A. Collins, Carrollton, livre 5, page 4 de livre de transfert.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1902, devant faire le comptant de 25 pour cent avec l'encan au moment de la vente.

Le vente prendra prendre Fred Zengel, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham & Cunningham, avocats.

[illegible]—29—juil 5

Succession de Joseph Grier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,070—Division D.

Madame Célestine Parker, veuve de Joseph Grier, a présenté une pétition à la fin d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Grier, décédé intestat, avis est présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dénoncer les dix jours, les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS [illegible], Greffier.

[illegible]—27—juil 1 6

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spécialité occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.
Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District.

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmon vs. Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 158 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'îlet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de Lacolonie ville de Lafayette et par le même numéro dans l'îlet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, ledit lot mesurant entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Fulton maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, date le 29 avril 1853 déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu la même largeur dans le fond, sur 120 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 120 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie sur la façade et 3 chambres, hangar etc., la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'îlet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'îlet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public et la rue Leves, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprennent un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar etc., et loué $10 par côté.

En addition ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Denis, Dryades, Cadiz et Valence, îlet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres citerne, hangar etc., le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre; le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'îlet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue St. Remparts près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Hickwick Club et l'îlet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre îlets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 34,264—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Celisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pillié, voyer, le 19 avril 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de N. B. Trist, notaire, et mesurant en M. A., d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Celisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Celisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne la séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun aux dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt, désigné par le No 10, et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 février 1849, déposé en l'étude de R. J. Ker, un notaire en cette ville, lequel dit îlet mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement sur rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin.

Conditions — 1/3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Nicholas Browne Trist, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T. M. Miller, avocat du pétitionnaire.

T. B. B. Chaffe, avocat pour Mme Eliza J. Lytle.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCÈS POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing

No 67,113—Cour Civile de District—Div. C

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3103 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement date et signé le 5 juin par l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'îlet No 99, bornés par les rues Huitième, Plaquemine (maintenant Colisée), Prytanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Huitième et Plaquemine (maintenant Colisée).

Termes et conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.

Emile Pomes et Fred Adolph, avocats.

6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 318 rue Fern coin Leves, sur un extra grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.

No 67,064—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Tuledano et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien dotées et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'îlet No 49 borné par les rues Levée, Fern, Huso et Commerciale, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant connue comme lot No 1 et mesurant d'après un plan de W. H. Williams, voyer, cinquante deux (52) pieds, six (6") pouces et cinq (5") lignes sur une ligne courant parallèle de la rue Levée sur cent cinquante neuf (159') pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze (114) pieds huit (8") pouces et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un joli cottage simple portant le numéro municipal 318 rue Fern, contenant 4 chambres et loué au taux de $4 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois de la date de l'adjudication; la portion de crédit du prix devant être en un billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payées par les acquéreurs, on dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Algier,

A proximité de ferries (bateaux passeurs) marchés, églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Tuledano et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien dotées et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Cinq certains lots de terre, contigus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet bornés par les rues Tchoupitoulas, (ou Levée), Water, Soraparu et Première, mesurant ensemble 127 pieds 10 pouces et 1 1/3 de ligne de face à la rue Tchoupitoulas et 126 pieds 6 pouces et 7 2/3 lignes de face à la rue Water sur 90 pieds plus ou moins de profondeur et façade sur la rue Soraparu, et 86 pieds 3 pouces et 4 4/5 ligne de profondeur sur la côté supérieur le plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle de plus de 11,000 pieds. Lesdits lots sont spécialement décrits comme suit: Deux desdits lots sont désignés par les Nos 5 (ou 12), 6 (ou 13) sur un devis marqué B, annexé à un procès verbal de l'encanteur. Un desdits lots est désigné par le No 5 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, et par le No 11 sur la mappe de cette ville et deux desdits lots sont désignés par le No 4 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, daté le 22 juin 1850, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et par le No 3 sur un plan de subdivision des lots Nos 1, 2, 3 et 4 par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire. Les dits lots mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos 5 (ou 12) et 6 (ou 13) mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Le lot No 5 (ou 12) mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Water sur une profondeur de 88 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Première le divisant du lot No 5 (ou 11), 89 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 (ou 13) lequel dit lot No 6 (ou 13) a une façade de 31 pieds 6 pouces 7 lignes à la rue Water sur une profondeur et façade sur la rue Soraparu de 90 pieds; le tout plus ou moins. Ledit lot No 6 (ou 13) formant l'encoignure des rues Water, Soraparu et Tchoupitoulas. Les lots No 5 (ou 11) et No 4 mesurant chacun environ 24 pieds de face à la rue Water, 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, par les profondeurs suivantes: Le lot No 5 (ou 11) 88 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Soraparu, le séparant du lot No 5 (ou 12), et 87 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 4 lequel dit lot No 4 a une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Première le séparant du lot No 3 de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 lignes. Le lot No 3 mesurant 25 pieds 5 2/3 pouces de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne, de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces et 5 4/5 ligne sur la ligne le séparant du lot No 4 sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces, et 4 4/5 lignes sur la ligne de côté supérieur la plus près de la rue Première étant la même plus ou moins.

3° Trois certains lots de terre contigus situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Water, Première et Soraparu, mesurant ensemble 71 pieds 7 pouces et 2/3 ligne de face à la rue Waters, 71 pieds 1 pouce et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 85 pieds 7 pouces et 2 2/3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Soraparu et 97 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Première, donnant une étendue superficielle d'environ 6,400 pieds. Les susdits lots sont décrits spécialement comme suit: Un desdits lots est désigné par le No 1 sur un plan par M. Harrison, voyer, le 27 juin 1851 et par le No 8 sur la carte de cette ville, et deux desdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan par B. Buisson, voyer, le 10 mars 1852, et connus comme les lots Nos 8 et 7 sur la carte de cette ville. Lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot 1 (ou 8) mesurant 25 pieds 5 pouces et 2/3 ligne de face à la rue Water, 23 pieds 6 pouces et 1 1/3 ligne de face à la rue Tchoupitoulas, 85 pieds 7 pouces et 2 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus de la rue Soraparu, 84 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne supérieure à plus près de la rue Première, le divisant du terrain No 1 (ou 6). Les terrains Nos 1 (ou 6) et 2 (ou 7) mesurent chacun 23 pieds 1 pouce de façade à la rue Water, 29 pieds 9 pouces et 4 lignes de façade à la rue Tchoupitoulas, sur les profondeurs suivantes:

Terrain No 1 (ou 6) a 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Soraparu, le divisant du terrain No 1 (ou 8); 94 pieds et 5 pouces sur la ligne de division du terrain No 2 (ou 7), lequel terrain No 2 (ou 7) a 97 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté supérieur la plus près de la rue Première.

4° Un certain lot de terre situé dans le district et carré comme la propriété ci-dessus décrit en troisième lieu désigné par le No 4 sur un plan de O. A. Hedin, voyer, en date de décembre 1852, et par le même numéro sur la mappe de cette ville, et mesure 22 pieds, 11 pouces et 6 lignes rue Water; 23 pieds, 3 pouces et 7 lignes rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 108 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Soraparu et 107 pieds 4 pouces 1/2 ligne du côté supérieur le plus près de la rue Première.

A un site moteur pour fabrique ou entrepôt, on pourrait être trouvé. Les voies de chemins de fer ne sont pas à plus de 20 pieds de la propriété, et la rivière pas à plus de 50 pieds, donnant ainsi d'excellentes facilités pour le transport des marchandises qui peuvent être transportées à la propriété ou peuvent en être transportées des chars ou des steamers. Le gain ainsi dans le transport est énorme. C'est ainsi un des rares sites qui restent sur la rivière utilisables pour des objets de commerce.

Il ne sera pas longtemps avant que les propriétés de ce genre soient si précieuses que leurs prix s'élèveront aux plus hauts chiffres. On les achète si rapidement que même aux prix les plus élevés on n'en trouvera pas. Maintenant est le moment. L'avenir des propriétés de ce genre est trop brillant pour qu'on tarde à les acquérir.

Les propriétés ci-dessus décrites en second, troisième et quatrième lieu sont vendues sujettes à un bail courant le 30 septembre 1903, au taux de $1,206 par an.

Une copie duquel peut être vue au bureau des encanteurs.

5° Une élégante résidence en bois à deux étages et mansarde avec vastes terrains. No 2015 avenue St Charles. Elle est retirée de la banquette, entourée d'une riche barrière en fer, contenant grand vestibule central, salons à arches, chambre de réception, librairie, salle à manger, lavabo, deux dégagements en porcelaine, office butler, cuisine, cave, galeries sur la façade et dans le fond au rez de chaussée; vest bule, neuf vastes et aérées chambres à coucher, plusieurs desquelles ont des lavabos stationnaires, chambres à bain, armoire pour lingerie, chambre boisée en cèdre et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage. La mansarde contient trois grandes chambres à coucher, chambres pour malles, etc. Dans le fond est une bâtisse en bois à un étage, contenant deux chambres pour domestiques. Dans le fond sur le côté à distance de la résidence, se trouve l'écurie et la remise. Il y a trois grandes citernes et un filtre pour l'eau du fleuve. Les chambres sont admirablement tapissées et dotées en bois hulle, foyers en tuiles, manteaux de cheminées et cabinet en marbre, et sont garnis avec des candélabres et installations de gaz. Le terrain sur lequel ces bâtisses et améliorations sont érigées comprend deux certains lots situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, St André et Joséphine. Les dits lots étant désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par L. Reizenstein le 6 avril 1868, déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Le lot No 2 mesurant 33 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 3 mesurant 33 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, et une première profondeur de 120 pieds sur la ligne du côté opposé vers la rue Joséphine; de la s'élargissant 17 pieds 4 pouces et 1 ligne, il a une autre on deuxième profondeur de 52 pieds, et mesurant 50 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond.

Les deux lots mesurant ensemble 66 pieds de face à l'avenue St Charles, 173 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St André, une première profondeur de 120 pieds sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Joséphine, de la s'élargissant 17 pieds 4 pouces 1 ligne, de la une deuxième profondeur de 52 pieds (ou 172 pieds profondeur total) à la ligne du fond, laquelle a une largeur de 83 pieds 4 pouces et 1 ligne.

Les terrains sont tracés en promenades, jardin, gazon, arbres fruitiers et ombrageux. Sur le côté supérieur est l'entrée pour voiture.

Cette propriété en général est en bon état et n'a besoin que de peu ou même pas de réparations. Les chambres sont grandes, confortables et bien aérées. La position est supérieure sur la ligne de l'avenue. Quiconque désire un home confortable, agréable et admirablement bien fini, fera bien de visiter cette propriété. Elle est une des meilleures dans cette partie de la ville. Les clefs se trouvent au bureau des encanteurs.

Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un crédit de un, deux et trois ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets et les actes de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et aussi les timbres du Revenu intérieur s'il y en a. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.

FENNER HENDERSON & FENNER, avocats pour les défendeurs.

29 juin—29—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour; Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième Dist ict de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la lignes de côté vers la rue St-Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétrécit 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle es louée à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le S